

# **SIP 2085: POLICE ET SÉCURITÉ TRANSNATIONALES**

## **Plan de cours – Hiver 2024**

Université de Montréal – École de criminologie  
Rosalie Chevrette – Chargée de cours  
Courriel : [rosalie.chevrette@umontreal.ca](mailto:rosalie.chevrette@umontreal.ca)

**Heures de disponibilités : sur rendez-vous**

*\*\*\* Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études au :*

[https://registraire.umontreal.ca/fileadmin/registrariat/documents/calendriers/calendrier\\_2023-2024.pdf](https://registraire.umontreal.ca/fileadmin/registrariat/documents/calendriers/calendrier_2023-2024.pdf)

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil de l'École de criminologie ([www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, la professeure vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours.

### **1. INTRODUCTION**

L'accentuation de la globalisation observée ces dernières décennies a révélé à quel point la protection des citoyens, des biens et de l'information ne se joue plus strictement à l'intérieur du territoire et s'opère désormais aussi largement dans la sphère internationale et transnationale. Qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le crime organisé transnational, ou encore la reconstruction de sociétés ravagées par des conflits armés, les missions «hors les frontières» de la police constituent désormais une réalité incontournable du travail policier. Pourtant, la transnationalisation de la police n'est pas un phénomène récent et il suffit de se rappeler les services d'ordres déployés par les grands empires coloniaux, ou encore, plus récemment, la mise sur pied d'Interpol, en 1923, ou la lutte globale contre le terrorisme, depuis 2001.

### **2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS**

Dans le cadre de ce cours, la police, ou sécurité transnationale, s'envisagent comme l'ensemble des activités qui transcendent et traversent les frontières nationales, menées par une ou plusieurs institutions publiques, privées et/ou hybrides, fonctionnant en réseau ou non, et visant à assurer la sécurité publique, maintenir l'ordre et appliquer la loi. Ce réseau dispose d'une relative autonomie vis-à-vis des gouvernements nationaux, soit en opérant au-delà de ceux-ci – en étant mobilisé par un regroupement d'États, ou une communauté politique non étatique, ou supraétatique (Nations unies, Union européenne ou

encore l'Organisation des États d'Amérique) – ou en deçà de l'État, c'est-à-dire via des relations transgouvernementales (p. ex : entre services de police directement, sans que l'action soit déclenchée par un gouvernement en tant que tel).

Ce cours, essentiellement ancré en criminologie et en sociologie de la police, nécessite cependant un intérêt pour les enjeux politiques internationaux et vise à sensibiliser les étudiants aux grandes questions de police et sécurité transnationales, et ce, dans un esprit critique. Il vise à développer des connaissances sur une série de dimensions cruciales des missions policières et de sécurité transfrontalières. En particulier, ce cours s'intéressera aux aspects historiques, légaux, politiques, institutionnels, conceptuels ainsi qu'aux pratiques de sécurité transnationale et à leurs conséquences, notamment en lien à la question de respect des droits de la personne. À l'issue de ce cours, l'étudiant.e aura acquis une expertise et un regard critique et éclairé sur les grands enjeux liés à la dimension policière du maintien de l'ordre international.

### **3. PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT**

Ce cours de 45 heures et de 3 crédits aura lieu **tous les mardis** à partir du 9 janvier 2024, **de 12h30 à 15h30** à la salle **B-4315, pavillon Jean-Brillant**.

Une grande partie de la matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux assurés par la professeure. Cette méthode permettra l'acquisition des connaissances théoriques et empiriques nécessaires, ainsi qu'un bagage conceptuel indispensable pour atteindre les objectifs ci-dessus explicités. Dans le but de rendre les séances aussi bénéfiques que possible, une évaluation anonyme du cours aura lieu lors de la 5e séance afin d'ajuster la méthode pédagogique employée par la professeure, ou le rythme adopté, si nécessaire.

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à poser des questions en tout temps ainsi qu'à exprimer leurs opinions et/ou exposer leurs expériences personnelles en lien à la matière donnée. En conséquence, et compte tenu de ce format d'enseignement laissant place aux interventions de l'auditoire, il se peut que le calendrier des présentations soit légèrement modifié. Ainsi, les thèmes pourraient ne pas être systématiquement abordés aux dates prévues. **Cependant les dates d'examen – précisées ci-dessous – sont définitives et demeurent telles quelles.**

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant.e doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, **il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur.e**. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant.e peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant.e sera informé.e par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen est la suivante : passer un examen différé (dans le cas d'un examen intra) OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session) OU compléter un travail compensatoire. **Le choix de la modalité appartient à l'enseignant.e du cours**. En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.

« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel **et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.**

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »

#### 4. ÉVALUATION

L'évaluation du cours se fera en deux parties. Deux examens comptant chacun pour 50% de la note finale auront lieu le **20 février et le 23 avril 2024**. Les deux examens se dérouleront dans le local **B-4315** (Jean-Brillant) et porteront à la fois sur la matière vue durant les séances **ET** sur les lectures obligatoires.

LE PLAGIAT À L'UDEM EST SANCTIONNÉ PAR LE *RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LA FRAUDE ET LE PLAGIAT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS*. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LE SITE [WWW.INTEGRITE.UMONTREAL.CA](http://WWW.INTEGRITE.UMONTREAL.CA).

**Ainsi, tout plagiat se verra attribuer la note 0 et sera rapporté à la Faculté des Arts et Sciences.** Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université. Il est fortement recommandé de prendre connaissance des règles en vigueur à l'Université de Montréal en matière de plagiat. Les étudiant.e.s pourront se familiariser avec cette notion à l'adresse suivante : [www.integrite/umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca).

Le barème de notation adopté dans le cadre du cours est la grille de conversion des pourcentages, à laquelle vous pouvez vous référer ci-dessous.

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

## 5. LECTURES OBLIGATOIRES

Le cours nécessite au moins une lecture obligatoire par séance. **Ces lectures constituent matière à examen au même titre que les séances.** L'ensemble des textes sera disponible en format PDF sur le site StudiUM du cours. Les étudiant.e.s n'ont donc pas de recueil de texte à acheter. Il est à noter que StudiUM sera utilisé uniquement et strictement comme plateforme où les étudiant.e.s auront accès aux lectures obligatoires ainsi qu'aux résultats des évaluations.

## 6. CALENDRIER DES RENCONTRES ET PRÉSENTATION DE LA MATIÈRE

### **SÉANCE 1 : 9 janvier 2024 | Introduction**

*Présentation du plan de cours; modalités d'évaluation; brève introduction à la police transnationale, police et globalisation.*

#### Lecture obligatoire :

- Bowling, Benjamin & James Sheptycki (2009), «Transnational Policing: The Globalization Thesis, A Typology and a Research Agenda», *Policing, A Journal of Policy and Practice*, 3(2) : 149-160.

### **SÉANCE 2 : 16 janvier 2024 | La naissance de la police transnationale**

*Genèse de la police transnationale; contextes européen et américain; genèse de la «haute» et «basse» police.*

#### Lecture obligatoire :

- Deflem, Mathieu (2002), «The Rise of International Policing», in Deflem, Mathieu, *Policing the World Society: Historical Foundations of Police Cooperation*. Oxford : Oxford University Press. pp. 45-77.

### **SÉANCE 3 : 23 janvier 2024 | Les conditions de la police transnationale**

*Rapport entre criminalité et police transnationales; bureaucratisation et autonomisation des organisations policières; conditions structurelles et motivationnelles de la police transnationale.*

#### Lecture obligatoire :

- Deflem, Mathieu (2000), «Bureaucratization and Social Control: Historical Foundations of International Police», *Law & Society Review*, 34(3), pp. 739-778.

### **SÉANCE 4 : 30 janvier 2024 | Les configurations de la police/sécurité transnationale**

*Cartographier l'objet «police/sécurité transnationale»; police internationale versus transnationale; organisation et gouvernance de la sécurité transnationale; théorie des champs et gouvernance nodale de la sécurité transnationale; «archipels policiers»; cadres normatifs.*

Lecture obligatoire :

- Bowling, Benjamin & James Sheptycki (2012), «The Global Policing Architecture», in Bowling, Benjamin & James Sheptycki, *Global Policing*. Londres : Sage Publications, pp. 53-77.

**SÉANCE 5: 6 février 2024 | Aspects légaux et politique(s) de la police transnationale**

*Cadres normatifs et dimensions juridiques; les cibles de la police transnationale; théorie des boucs émissaires; représentation et construction de la menace et criminalité organisée.*

Lecture obligatoire :

- Sheptycki, James (2014), «Réflexion critique sur le crime transnational et les services de police transnationaux», *Criminologie*, 47(2), pp. 13-34.

**SÉANCE 6 : 13 février 2024 | Les acteurs publics de la sécurité transnationale**

*Une illustration avec la présentation d'Interpol; Europol et les officiers de liaison, leur fonctionnement et les enjeux qui le caractérisent.*

Lecture obligatoire :

- Bigo, Didier (2000), «Liaison Officers in Europe : New Officers In the European Security Field», in Sheptycki, James (ed.) (2000), *Issues in Transnational Policing*. London : Routledge : 67-100.

**SÉANCE 7 : 20 février 2024 | EXAMEN INTRA (portant sur les séances 1 à 6)**

**SÉANCE 8 : 27 février 2024 | Police transnationale et cyberspace**

*Défis politiques, juridiques et pratiques en lien à la police et la sécurité des espaces virtuels; le cyberspace comme intrinsèquement transnational; dimensions transnationales de la surveillance de l'Internet et enjeux de la régulation du cyberspace.*

Lecture obligatoire :

- Wall, David (2007), «Policing Cybercrimes : Situating the Public Police in Networks of Security within Cyberspace», *Police Practice and Research : An International Journal*, 8(2), pp. 183-205.

**5 mars 2024 | SEMAINE DE LECTURE**

**SÉANCE 9 : 12 mars 2024 | Coopération policière transnationale : pratiques en matière de « basse police »**

*Modalités de coopération en matière de renseignement; dimensions politiques et opérationnelles / coopération policière transnationale.*

Lecture obligatoire :

- Nadelmann, Ethan (1993), «The DEA in Europe : Dealing with Foreign Systems», in Nadelmann, Ethan, *Cops Across Borders : The Internationalization of U.S. Criminal Law Enforcement*. University Park, P. A. : Pennsylvania State University Press. pp 189-249

**SÉANCE 10 : 19 mars 2024 | Coopération policière transnationale : pratiques en matière de « haute police »**

*Les pratiques de collecte de renseignement; effets du pouvoir discrétionnaire de la police; agences de sécurité et outils juridiques; lutte contre le terrorisme et impact sur les droits de la personne.*

Lecture obligatoire :

- Andreas, Peter & Ethan Nadelmann (2006), «International Crime Control after September 11», in Andreas, Peter & Ethan Nadelmann, *Policing the Globe : Criminalization and Crime Control in International Relations*. Oxford : Oxford University Press, pp. 189-222.

**SÉANCE 11 : 26 mars 2024 | Surveillance et transnationalisation de l'échange des données**

*Grands enjeux de la surveillance dans le contexte d'après l'affaire Snowden; impacts de la surveillance sur la collecte et l'échange des données personnelles à des fins de sécurité.*

Lecture obligatoire :

- Bauman, Z.; D. Bigo; P. Esteves; E. Guild; V. Jabri; D. Lyon & R.B.J. (Rob) Walker (2015), «Repenser l'impact de la surveillance après l'affaire Snowden : sécurité nationale, droits de l'homme, démocratie, subjectivité et obéissance», *Cultures & Conflits*, 2(98), pp. 133-166.

**SÉANCE 12 : 2 avril 2024 | Géopolitique, gestion des frontières et sécurité en eaux internationales**

*La notion de frontière : physique; humaine: du mur au visa; événements majeurs et sécurisation des frontières; «police à distance»; enjeux sécuritaires liés à la gestion des flux migratoires; technologies de gestion des mobilités; défis liés à la sécurité des eaux internationales.*

Lectures obligatoires :

- Ceyhan, Ayse (2010), «L'immigration : vers une gestion électronique des «personnes à risque», *Réseaux*, 159(1), pp. 131-150.
- Piazza, Pierre (2010), «Le choix politique du tout biométrique en Europe. Enjeux et problèmes», in Scherrer, Amandine, Emmanuel-Pierre Guittet & Didier Bigo (dirs.), *Mobilités sous surveillance : perspectives croisées UE-USA*. Montréal, éditions Athéna. pp. 183-200.

**SÉANCE 13 : 9 avril 2024 | Police et consolidation de la paix dans les sociétés post conflits**

*Reconstruction et formation de la police locale dans une zone postconflit; la mise à l'épreuve des modèles domestiques de police dans le cas de zones de crises; police civile VS militaire; transfert des connaissances et savoir-faire policiers entre sphère domestique et zone de crise.*

Lecture obligatoire :

- Tanner, Samuel (2013), «Police globalisée et déploiements canadiens dans les opérations de paix», *Criminologie* 46(2), pp. 69-90.

**SÉANCE 14 : 16 avril 2024 | Séance de révision (à distance via Zoom)**

**SÉANCE 15 : 23 avril 2024 | EXAMEN FINAL (portant sur les séances 7 à 13)**

## 7. BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, M. (1989), *Policing the World : Interpol and the Politics of International Police Cooperation*. Oxford : Calrendon Press.
- Andreas, Peter (2008), *Blue Helmets and Black Markets : The Business of Survival in the Siege of Sarajevo*. Ithaca, London : Cornell University Press.
- Andreas, Peter & Ethan Nadelmann (eds.) (2006), *Policing the Globe : Criminalization and Crime Control in International Relations*. Oxford : Oxford University Press.
- Bass, Gary Jonathan (2000), *Stay the hand of Vengeance : The Politics of War Crime Tribunals*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Bayley, David, H. (2006), *Changing the Guard : Developing Democratic Policing Abroad*. Oxford : OUP.
- Bigo, Didier & Pierre Piazza (2009), «Les conséquences humaines de l'échange transnational de données individuelles», *Cultures & Conflits*, n°76, hiver 2009, pp. 7-14.
- Bigo, Didier (2005), «La mondialisation de l'(in)sécurité? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analyse de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation. *Cultures et Conflits*, 58. pp. 53-100 (version papier).
- Bigo, Didier (1996), *Polices en réseaux : l'expérience européenne*. Paris : Presses de Science Politique.
- Brodeur, Jean-Paul (1983), «High Policing and Low Policing : Remarks About the Policing of Political Activities», *Social Problems*, 30(5) : 507-520.
- Davis, James R. (2000), *Fortune's Warriors : Private Armies and the New World Order*. Vancouver; Toronto : Douglas & McIntyre.
- De Boer, M. (2002), «Towards and Accountability Regime for an Emerging European Police Governance», *Policing and Society*, 12 : 275-290.
- Deflem, Mathieu (2002), *Policing World Society : Historical Foundations of International Police Cooperation*. Oxford, Oxford University Press.
- Deflem, Mathieu (1996), «International Policing in the 19th Century Europe : The Police Union of German States, 1851-1866», *International Criminal Justice Review*, 6 : 36-57.
- Dupont, Benoît & Samuel Tanner (2009a), «Not Always a Happy Ending : The Organizational Challenges of Deploying and Reintegrating Civilian Police Peacekeepers (a Canadian Perspective)», *Policing and Society*, 19(2), 134-146.
- Dupont, Benoît & Samuel Tanner (2009b), «What Happens Before and After : The Organizational and Human Resources Challenges of Deploying Canadian Police Peacekeepers», in Peter Grabosky (Ed.), (2009), *Community Policing and Peacekeeping*, Boca Raton, Londres, New York : CRC Press, Taylor & Francis Group.
- Dupont, Benoît ; Peter Grabosky, Clifford Shearing et Samuel Tanner (2007) «La gouvernance de la sécurité dans les États faibles et défailants », *Champ pénal/Penal Field*, Vol. IV, [En ligne].
- Dupont, Benoît (2004), «Security in the Age of Networks», *Policing and Society*, 14(1) : 76-91.
- Ericson, Richard & Kevin Haggerty (1997), *Policing the Risk Society*. Oxford : Clarendon Press.
- Gerspacher, Nadia & Benoît Dupont (2007), «The Nodal Structure of International Police Cooperation : An Exploration of Transnational Security Networks», *Global Governance*, 13 : 347-364.
- Gerspacher, Nadia (2005), «The Roles of International Police Cooperation Organizations : Beyond Mandates, Toward Unintended Roles», *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, 13(3) : 413-434.
- Goldsmith, Andrew (2009), «It Wasn't Like Normal Policing : Voices of Australian Police Peacekeepers in Operation Serene, Timor Leste, 2006», *Policing & Society*, 19(2), 119-133.



- Goldsmith, Andrew & James Sheptycki (eds.) (2007), *Crafting Transnational Policing*. Oxford : Hart.
- Gregory, Frank (1996), «The United Nations Provision of Policing Services (CIVPOL) within the Framework of «Peacekeeping» Operations : An Analysis of the Issues», *Policing & Society*, 6(2), 145-161.
- Hagan, John (2003), *Justice in the Balkans : Prosecuting War Crimes in the Hague Tribunal*. Chicago and London : The University of Chicago Press.
- Keohane, Robert, Peter Haas & Marc Levy (1993), *Institutions for the Earth : Sources and Effective International Environmental Protection*. Cambridge : MIT Press.
- Kirshbaum Stanislas, J. (ed.) (2004), *Terrorisme et sécurité internationale*. Bruxelles : Bruylant.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (eds.) (2009), *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leman-Langlois, Stéphane (2008), «Le terrorisme à caractère religieux au Canada : caractéristiques et évolution de 1973 à 2006», *Criminologie*, 41(2) : 9-30.
- Leman-Langlois, Stéphane (2007), «Le terrorisme et l'antiterrorisme», M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2005), «Terrorism Old and New», *Police, Practice and Research*, 6(2) : 121-140.
- Leman-Langlois, Stéphane (2003), «Rationalité pénale moderne et terrorisme, peut-on contrôler le «méga-crime» à l'aide du système pénal?», D. Casoni et L. Brunet, *Comprendre l'acte terroriste*, Presses de l'Université du Québec, 111-119.
- Linden, Rick David Last & Christopher Murphy (2007), «Obstacles on the Road to Peace and Justice : The Role of Civilian Police in Peacekeeping», in Goldsmith, Andrew & James Sheptycki (Eds.), *Crafting Transnational Policing*. Portland : Hart Publishing, pp. 149-175.
- Mégie, Antoine (2009), «Le Canada et les normes internationales antiterroristes», in Lemman-Langlois, Stéphane & Jean-Paul Brodeur (2009), *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. pp. 177-204.
- Monjardet, Dominique (1996), *Ce que fait la police : sociologie de la force publique*. Paris : La Découverte.
- Nadelmann, Ethan (1993), *Cops Across Borders : The Internationalization of the US Criminal Law Enforcement*. Philadelphia, PA : Pennsylvania University State Press.
- Passas, Nikos (1999), *Transnational Crime*. Dartmouth; Aldershot; Brookfield USA; Singapore; Sydney : Ashgate.
- Perito, Robert (2004), *Where is the Lone Ranger When We Need Him ?* Washington D.C. : United States Institute of Peace.
- Powell, Walter (1992), «Neither Market Nor Hierarchy : Networks Forms of Organizations», *Research in Organizational Behavior*, 12 : 295-336.
- Reichel, Philip (2005), *Handbook of Transnational Crime & Justice*. Thousand Oaks; London; New Delhi : Sage Publications.
- Scahill, J. (2007), *Blackwater : The Rise of the World's Most Powerful Mercenary Army*. New York : Serpent's Tail.
- Shearing, Clifford & Jennifer Wood (2000), «Reflections on the Governance of Security : A Normative Enquiry», *Police Practice*, 1(4) : 457-476.
- Shearing, Clifford and Philip Stenning (1983), «Private Security Implications for Social Control», *Social Problems*, 30 : 493.
- Sheptycki, James & Ali Wardak (eds.) (2005), *Transnational and Comparative Criminology*. London; Sydney; Portland, Oregon : Glasshouse Press.

- Sheptycki, James, W. E (2005), *En quête de police transnationale : vers une sociologie de la surveillance à l'ère de la globalisation*. Bruxelles : Larcier; de Boeck. (traduction de Laurent Laniel).
- Sheptycki, James (2002), «Accountability Across the Policing Field: Towards a General Cartography of Accountability for Post-Modern Policing», *Policing and Society*, 12 : 323-338.
- Sheptycki, James (ed.) (2000), *Issues in Transnational Policing*. London : Routledge.
- Scherrer, Amandine & Benoît Dupont (2010), «Nœuds ou champs? Analyse de l'expertise internationale sur la criminalité transnationale organisée et le terrorisme». *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 52(2), pp. 147-172.
- Singer, Peter (2004), *Corporate Warriors : The Rise of the Privatized Military Industry*. Ithaca, London : Cornell University Press.
- Smeulers, Alette & Roelof, Haveman (eds.) (2008), *Supranational Criminology : Towards a Criminology of International Crimes*. Antwerp; Oxford; Portland : Intersentia.
- Tanner, Samuel & Benoit Dupont (2012), *Maintenir la paix en zones postconflit : les nouveaux visages de la police*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Tanner, Samuel (2008) « The Mass Crimes in the Former Yugoslavia : Participation, Punishment and Prevention ? », *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, Vol, 90 (870), pp. 273-287.
- Walker, Neil (2008), «The Patterns of Transnational Policing», in Newburn, Tim (2008), *Handbook of Policing*, Davon, GB : Willan Publishing : 119-146.
- Walker, Neil (2002), «Policing and the Supranational», *Policing and Society*, 12 : 307-322.
- Willimans, Phil (2001), «Transnational Criminal Networks», in John Arquilla and David Ronfeldt (eds.) (2001), *Networks and Netwars*. Santa Monica, CA : RAND : 61-97.
- Williams, Phil (1994), «Transnational Criminal Organisations and International Security», *Survival*, 36(1) : 96-113.
- White, Rob (ed.) (2009), *Environmental Crime : A Reader*. Devon, UK : Willan Publishing.
- Wood, Jennifer et Benoît Dupont (dir) (2006), *Democracy, Society and the Governance of Security*, Cambridge, Cambridge University Press.